

Vingtrinier. — *Rapport sur les refuges ouverts aux libérés adultes*, par M. le chanoine Villon. — *Le Patronage de Saint-Léonard*, par M<sup>me</sup> Louise Dupont. — M. Tricou analyse une *Etude sur le violon et ses ancêtres*, par M. Laurent Grillet, où sont mentionnés d'anciens types d'instruments de musique sculptés sur la façade de la cathédrale de Lyon et à l'église de Brou. M. le Président fait remarquer qu'une des chapelles de l'église de Saint-Paul présente une série de six beaux anges musiciens datant de la fin du xv<sup>e</sup> siècle. — M. Benoit d'Entrevaux communique la description d'une *Maison bourgeoise du XV<sup>e</sup> siècle à Vogüé*, ainsi qu'une étude généalogique sur la famille Roussel qui l'a édiflée. Cette famille, dont beaucoup de membres se sont distingués dans la magistrature, est une des plus anciennes de la région. Un de ses descendants s'est, plus tard, fixé à Lyon.

*Séance du 6 mars.* — Présidence de M. Desvernay. — M. le Président adresse quelques paroles de bienvenue à M. Eugène Vial, nouveau membre titulaire présent à la séance; puis il exprime les félicitations de la Société à M. Joseph Berger, nommé officier de l'ordre du Nicham, et à M. Buche, nommé officier de l'Académie. — M. le docteur Artaud lit une notice biographique sur le regretté chirurgien Ollier (voir le n<sup>o</sup> de mars 1901).

M. Joseph Vingtrinier communique une nouvelle version de la mort, à Rome, du général Duphot, empruntée au journal du cardinal Salla, et qu'il a traduite de l'italien. M. Desvernay, à ce propos, fait remarquer que, contrairement à l'opinion commune, le général Duphot est né, non pas à la Guillotière, mais bien sur la paroisse Saint-Pierre et Saint-Saturnin, où il a été baptisé, et où son père exerçait l'état de maçon. — M. Léon Galle fait connaître la récente réfutation d'une allégation erronée de Mgr l'évêque de Nancy, relativement à un traité d'arpentage qui aurait eu pour auteur le pape Innocent V. L'orateur signale ensuite l'existence de deux exemplaires du sceau de ce saint pontife, l'un à la Bibliothèque Nationale, l'autre aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône (voir le n<sup>o</sup> de mars 1901).